

Le contrat de professionnalisation à l'Ecole Nationale Supérieure de Matériaux, d'Agroalimentaire et de Chimie



Etudiant(e)

Agé(e) de moins de 26 ans
Contrat accessible en 3ème année*
Formation adaptée aux besoins
Carte d'Etudiant des métiers

* sous réserve de valider la 2ème année



Contrat pro

Contrat de travail en alternance
CDD de 12 mois ou CDI
Rémunération basée sur un pourcentage du
SMIC ou selon la convention collective



Entreprise

Environ 1400 heures en entreprise selon la
spécialisation
Transmission des savoir-faire
Tuteur au sein de l'entreprise
Pas de comptabilisation de l'alternant dans
l'effectif total

ensmac.bordeaux-inp.fr/fr/stage-alternance



Ecole

Formation d'ingénieurs sous statut étudiant
Formation accréditée par la Commission des Titres Ingénieur
(CTI)
Environ 400 heures de formation selon la spécialisation*
Tuteur au sein de l'école

* voir calendrier de l'alternance
ensmac.bordeaux-inp.fr/fr/stage-alternance

CONVENTION



Modules de spécialisation

- Management, Amélioration et
Production Industrielle
- Chimie et Bio-Ingénierie
- Innovation et Nutrition Humaine
- Stockage et Conversion de l'Énergie
 - Nano et Microtechnologies
 - Matériaux et Procédés pour
l'Industrie 4.0
 - Management Intégré et
Développement Durable
 - Ingénierie des polymères et
formulation
- Lipides et Applications Industrielles

Vous souhaitez mettre en place un **contrat de
professionnalisation** au sein de votre **entreprise** ?

Contactez-nous !

Ensmac

Domaine universitaire
16 avenue Pey Berland
33607 Pessac Cedex
France

Contact

formation.continue@ensmac.fr
Tél. : 05 56 84 61 80
ensmac.bordeaux-inp.fr